



Témoignage de Nathalie PETROVIC, Coordonnatrice Locale Environnement du pôle QSE.



# « Avec SOREVO ENVIRONNEMENT, nous avons opté pour un traitement transparent et professionnel de nos déchets »

Lorsqu'en 2011, le pôle QSE de l'Infrapôle Ouest Parisien (Etablissement Infrastructure de la SNCF) fait appel à **SOREVO ENVIRONNEMENT**, l'objectif est clair : confier la gestion des déchets non-dangereux générés par les agents de la SNCF à une entreprise professionnelle, pour qui le respect de la démarche QSE (Qualité Sécurité Environnement) n'est pas une option.





- **Optimiser** les missions des agents Terrain de l'Infrapôle Ouest Parisien
- Collaborer avec un prestataire géographiquement proche du site SNCF - Versailles
- **Disposer** d'une traçabilité et d'un suivi des déchets précis grâce à des reportings réguliers

# Faciliter et professionnaliser le travail de nos agents

« Pour **l'entretien de l'infrastructure ferroviaire,** nos agents produisent tant des déchets dangereux (huiles usagées, batteries, etc.) que des déchets non-dangereux tels que des emballages.

Au départ, nous avions mutualisé le traitement de nos déchets avec une autre entité SNCF de la région. Le problème : l'établissement avec lequel nous collaborions se trouvait à l'opposé de notre site de Versailles, ce qui faisait **perdre un temps considérable** à nos agents pour s'y rendre.

Mais d'une manière générale, les méthodes de travail du prestataire ne nous convenaient plus ; raison pour laquelle nous souhaitions faire appel à un autre fournisseur. » explique **Nathalie PETROVIC,** Coordonnatrice Locale Environnement du pôle QSE.



- Création en 1984
- Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Entreprise certifiée ISO 9001 ISO 14001 & OHSAS 18001
- Plus de 10 millions € de CA en 2014
- Plus de 45 000 tonnes de déchets traités par an



### SNCF

L'Infrapôle Ouest Parisien, établissement SNCF dont le périmètre géographique s'étend sur 4 départements (75, 92, 78 et 28):

- 26 tonnes par an de déchets non dangereux traités avec SOREVO **ENVIRONNEMENT**
- 3 bennes permanentes (2 à Versailles et 1 à Chateaudun)
- Plus de **490 agents** opérationnels



# **Bénéfices**

- Des prestations sur mesure, correspondant aux exigences de la SNCF
- Des équipes disponibles et réactives, aux méthodes de travail éprouvées
- Une diminution de l'empreinte écologique de la SNCF

Sur conseils de ses partenaires, le Pôle QSE choisit en 2011 SOREVO ENVIRONNE-MENT pour le traitement de ses déchets.

« Disponibilité des équipes, réactivité et professionnalisme ont été les principaux facteurs qui nous ont aiguillés dans notre choix » ajoute-t-elle.

## « Collecte, demande d'enlèvement, programmation récurrente... rien n'est impossible avec SOREVO ENVIRONNEMENT »

« Pour nous proposer une prestation sur mesure, les équipes de SOREVO Environnement ont évalué quelles étaient les solutions techniques et économiques les mieux adaptées en fonction du type de déchets que nous produisions. » explique Nathalie PETROVIC.

Plusieurs bennes permanentes sont mises à disposition des agents SNCF en ce qui concerne la production de déchets non dangereux.

« Dès que l'on en fait la demande, ces contenants sont enlevés dans la semaine qui suit. La rapidité d'intervention de SOREVO ENVIRONNEMENT est un sérieux atout » commente-t-elle.

Pour ce qui est des nettoyages de chantiers avec déchets non dangereux et volumineux, le pôle QSE de l'Infrapôle Ouest Parisien opte pour une solution de chargement sur place, le camion grue de 30 m3: les déchets sont chargés directement dans une benne au moyen d'une grue embarquée, évitant de déposer une benne supplémentaire sur place.

### « Notre collaboration avec SOREVO ENVIRONNEMENT s'inscrit dans une démarche globale de développement durable de la SNCF »

« Pour nous, il est essentiel que SOREVO ENVIRONNEMENT respecte strictement les réglementations en vigueur liées à l'environnement » explique Nathalie PETROVIC.

En effet, la SNCF, comme toute autre entreprise, est responsable de la gestion de ses déchets et ce, jusqu'à leur valorisation finale ou leur destruction.

« Nous sommes tenus de nous assurer que leur élimination est bien conforme à la réglementation française » surenchérit-elle.

Ainsi, SOREVO ENVIRONNEMENT assure à l'établissement public une totale transparence sur la traçabilité de ses déchets, de la collecte au recyclage, en fournissant tous les documents obligatoires à la tenue du registre de suivi : bons de prestation, tickets de pesées, bordereau de suivi des déchets, certificats de recyclage ou de destruction, etc.

« Il ne fait aucun doute que notre collaboration avec SOREVO ENVIRONNEMENT contribue à réduire efficacement notre empreinte écologique. » insiste Nathalie PETROVIC.

Témoignage de Nathalie PETROVIC, Coordonnatrice Locale Environnement du pôle QSE.